

# L'ErE est l'affaire des enseignants !

L'éducation relative à l'environnement (ErE) au sein de l'école, c'est aussi le boulot des enseignants. En la matière, l'associatif n'a pas le monopole. Ces deux acteurs de l'ErE doivent davantage s'efforcer à entrer en dialogue et à travailler en complémentarité.

**N**E CROYONS PAS que l'éducation relative à l'environnement (ErE) n'existe que par le milieu associatif. Depuis les années 70, les programmes scolaires de l'enseignement officiel, prévoyaient déjà « l'étude du milieu » environnant. Un enseignant, « motivé » par les problématiques écologiques ou l'actualité, pouvait interpréter ces programmes et pratiquer des démarches d'ErE. Bien avant que les notions de développement durable ne deviennent un souci politique, les écoles ont mené des projets pédagogiques sur l'eau, la conservation des espèces, souvent en partenariat avec le monde associatif. Sous différentes facettes et dans différents cours, l'ErE est présente dans les classes. Trop ou trop peu au goût de certains, selon leur appréciation de la pédagogie des projets. Que ce soit en français, en sciences, en morale, en géographie ou dans d'autres disciplines, ces enseignants ont fait le choix de construire les apprentissages au travers d'objectifs de citoyenneté ayant du sens pour les enfants. Par leur grande motivation, au-delà des contraintes, des difficultés financières, ils ont su stimuler une affectivité avec l'environnement naturel, voire même des passions dans ce domaine.

## L'offre en question

Les classes de dépaysement ont été créées pour permettre cette ouverture de l'école vers la vie autour, et puis instaurées dans certaines formations initiales de maîtres, ce qui a stimulé leur développement. Le milieu associatif subventionné par les Régions et des centres privés propose aux directions d'école aides didactiques, animations et séjours « clés sur porte ». On a vu fleurir les centres de classes vertes, les fermes pédagogiques et enfin les CRIE pour répondre à la demande effective des milieux scolaires. Le décret mission a aussi recommandé la mise en place des objectifs d'éducation à l'environnement.

Cependant, on constate encore quelques difficultés à faire de l'ErE ensemble. Malgré les subsides, les offres ne sont pas gratuites et le sous-financement de l'enseignement est une dérive qui laisse sur le carreau certaines écoles défavorisées. On demande aux parents de payer l'ErE, tout comme l'informatic ou les animations sportives. Instable financièrement, souvent confronté à la concurrence, l'associatif transforme fréquemment les écoles en « clientes » des services offerts. Le hic : il n'y a pas de labels de qualité des animations fournies, le marketing est roi et des insatisfactions sont parfois ressenties de part et d'autre. Certains animateurs disent les enseignants

« peu motivés, se déchargeant de leur boulot », et certains enseignants trouvent les animations décevantes.

## Des approches différentes et complémentaires

Ces problématiques viennent en grande partie d'une méconnaissance et d'un manque de dialogue. Pour être complémentaire à l'école, l'associatif doit offrir des compétences intéressantes et nouvelles, « différentes de ce qui se pratique à l'école ».

La grande toile d'apprentissage que se partagent l'école, les médias, l'associatif et les familles, intègre l'ErE depuis longtemps, à leur manière. La spécificité de chacun et les complémentarités sont possibles et à mieux définir. À l'école et ailleurs, les stratégies d'apprentissage utilisées en ErE sont multiples et surtout complémentaires. Une formation plus systémique et globale qui vise les multiples stratégies d'apprentissage du complexe, comme le propose A. GIORDAN, se développe de plus en plus<sup>1</sup>.

L'enseignant doit avoir confiance en ses capacités de découvrir avec les enfants, de chercher et de créer avec eux. S'il est motivé par les projets, il pourra s'engager dans l'ErE, comme le faisaient déjà nos instituteurs d'antan en étudiant le quartier, le village et la nature autour de l'école...

**Marina GRUSLIN**

*Professeur en sciences et didactique des sciences  
en section pédagogique primaire,  
H.E. Charlemagne Liège.  
Coordinatrice de CERISE.*

<sup>1</sup>Voir notamment le site [www.formation-cerise.be](http://www.formation-cerise.be).



« Pour être complémentaire à l'école, l'associatif doit offrir des compétences nouvelles, "différentes de ce qui se pratique à l'école" ».